



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 6990

Texte de la question

M. René Dosière appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat au budget sur le calendrier de suppression des dix-sept recettes des finances en 1999 et 2000. Il lui demande précisément le calendrier de ces suppressions ainsi que celui des créations dans les départements importants.

Texte de la réponse

La réforme des recettes des finances, qui est désormais bien engagée, se poursuivra en 1999 et en 2000. Le calendrier des opérations n'est pas encore arrêté dans la mesure où la plupart d'entre elles sont tributaires d'aménagements immobiliers pour lesquels les délais de réalisation ne sont pas toujours facilement prévisibles. Par ailleurs, il est nécessaire d'arrêter les dates des opérations en tenant compte du contexte local et en particulier des conditions de reclassement des personnels envisageables. En fonction des éléments recueillis, le calendrier des opérations à réaliser en 1999 sera arrêté au printemps 1998, sachant que les suppressions seront fixées à la date du 1er janvier 1999, pour des raisons comptables et techniques. Le bilan satisfaisant des opérations réalisées en 1997 et au 1er janvier 1998 plaide pour une poursuite au même rythme de cette réforme. Par ailleurs, deux recettes des finances seront créées en 1998, la première à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) au 1er avril et la seconde à Sarreguemines (Moselle) au 1er octobre. Les réflexions sont engagées pour procéder à la création de deux autres recettes des finances en 1999.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6990

Rubrique : Ministères et secrétariats d'etat

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4288

Réponse publiée le : 2 mars 1998, page 1174